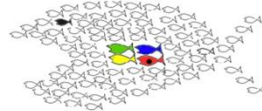




« Pour une formation de qualité » avec la FSU : SNUipp-SNES-SNEP-SNUEP

CVEC : non à une formation payante, suppression et remboursement !

Contre



Pour

- ✓ l'**ÉVALUATION PERMANENTE**
- ✓ l'**INFANTILISATION** des étudiant-es stagiaires
- ✓ le **MANQUE** de moyens, les **BRICOLAGES** pour compenser ces derniers
- ✓ des **SUIVIS SANCTIONS**
- ✓ **DEVOIR PAYER POUR SE FORMER**
- ✓ la **BAISSE DES POSTES** aux concours
- ✓ l'**ORAL DE TITULARISATION**

- ✓ une **FORMATION ADAPTÉE** à nos métiers !
- ✓ du **TEMPS** pour apprendre
- ✓ des **MOYENS** humains en formateur-trices
- ✓ des **SUIVIS DANS UNE LOGIQUE DE FORMATION**
- ✓ la **SUPPRESSION ET LE REMBOURSEMENT DE LA CVEC**
- ✓ des **CRÉATIONS DE POSTES**

Des élections, pourquoi faire ?

Du 16 mars, 10 h au 19 mars, 16 h auront lieu les élections des représentant-es des étudiant-es et fonctionnaires stagiaires inscrit-es à l'INSPE.

En raison du contexte sanitaire, ces élections n'ont pas pu se dérouler plus tôt dans l'année, comme l'avait obtenu la FSU les années précédentes. Ainsi, depuis la rentrée, la FSU (majoritaire dans le collège des usager-es) n'a plus d'élus-es. Elles sont dématérialisées, ce que nous déplorons.

C'est au sein du conseil de l'INSPE que se décident les contenus de vos formations ainsi que vos modalités d'évaluation.

La **FSU, première fédération syndicale de l'enseignement, participe à cette élection afin de défendre les collègues et de faire évoluer vos conditions de travail et de formation.**

Réforme des concours et de la formation initiale : la FSU dit non !

La réforme des concours prévoit notamment une épreuve orale qui s'assimile à un « entretien d'embauche » et qui pèsera lourd dans la note finale au détriment de l'évaluation des savoirs à enseigner et pour enseigner.

Cette réforme mettra également les étudiant-es en M2 MEEF en alternance dans les établissements scolaires, sous un statut précaire et une faible rémunération. L'entrée dans le métier sera donc de nouveau sacrifiée puisque les étudiant-es qui seront passés-es par cette alternance seront affectés-es à temps plein après réussite au concours.

La FSU demande l'abandon de cette réforme et la mise en place de véritables pré-recrutements sous statut d'élève-fonctionnaire pour attirer davantage de candidat-es, et mieux les former avant et après les concours.

VOTEZ FSU DU 16 MARS (10H) AU 19 MARS (16H) !

Transformer radicalement la formation des enseignant-es :

Face aux inégalités entre filières et académies : vers un cadrage national de la formation des enseignant-es :

- Des modalités d'évaluation adaptées à la réalité de nos situations.
- Fin du travail à la maison et des notes seuils, compensation de toutes les U.E, possibilité de continuer dans tous les cas le travail de recherche commencé en M1.
- Une véritable formation universitaire : non à la prise en main par l'État du contenu et du volume de la formation qui a pour but de former des exécutants aux ordres du ministère et non pas des professionnels experts de leur métier.
- Maintien de la formation universitaire par des professeurs de l'INSPE et ne pas la réserver uniquement à des enseignant-es en classe. La formation n'est pas un compagnonnage !



Des modalités d'évaluation adaptées et « bienveillantes » :

- Les modalités d'évaluation varient énormément selon les U.E et les filières. Nous revendiquons notamment une réelle compensation entre les U.E et donc la fin des notes «plancher» ou «couperet» qui empêchent les compensations des semestres. Nous demandons également la fin de la multiplication des devoirs «à la maison» alors que nous sommes déjà débordé-es par les exigences de notre enseignement et de notre formation.

Voter FSU, organisation majoritaire c'est aussi :

- Se mobiliser avec les autres élu-es du personnel, pour la défense de nos conditions de travail, pour la santé au travail, pour le rétablissement des commissions paritaires, pour la hausse du point d'indice, ...
- Dans le 1^{er} degré :
 - Dispense d'APC pour pouvoir faire face à la masse de travail.
 - Fin du dispositif DUO qui place 2 stagiaires à mi-temps sur le même poste.

En 2019-2020, quatre sièges étaient à pourvoir. La FSU et ses syndicats ont obtenu 129 voix soit 52,86 % (2 élu-es).

Pourquoi choisir la FSU ?

Première fédération syndicale dans l'enseignement, la FSU rassemble des syndicats intervenant du primaire au supérieur.

Dans notre académie ou au niveau national, les syndicats de la FSU sont majoritaires dans les instances représentatives. C'est le cas du SNUipp-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNEP-FSU...

Les syndicats de la FSU sont également vos interlocuteurs privilégiés pour vous accompagner tout au long de votre année de stage et de votre carrière.

Comment voter ?

Grâce au lien que vous recevrez sur votre boîte mail universitaire et à l'INE sur votre carte étudiant-e.

Site du vote : <https://upec.neovote.com/>

Nos candidat-es :

- Gihan RIAHI, Professeur des écoles 93
- Romain MEYNIER, Professeur d'EPS
- Amandine BELLON, Professeur en histoire-géographie
- Paul BRACHET, Professeur des écoles 94
- Laura SCHWENG, Professeur des écoles 93
- Gaël Genco, CPE 94

VOTEZ FSU DU 16 MARS (10H) AU 19 MARS (16H) !